

des Princes &c. Juin 1764. 409

Les assurances qui m'ont été données de la disposition pacifique des Puissances avec lesquelles nous étions ci-devant en guerre, & de leur résolution d'observer les conditions du dernier Traité de Paix, nous répondent de la continuation de la paix au-dehors ; & l'obéissance dûe aux Loix, le respect pour la Législation, ainsi que l'Union domestique, seront établis, je l'espère, au-dedans par l'exercice ferme & prudent de votre autorité & par cette conduite patriotique & conforme à notre constitution que vous avez tenuë sans relâche dans la séance présente.

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Je vous remercie des secours que vous m'avez accordés avec tant de zèle & d'unanimité. Les grandes sommes que vous avez assignées aux différens besoins auxquels je vous avois recommandé de pourvoir, & spécialement à l'entretien de ma Flotte sur un pied respectable, conserveront probablement à notre Nation son poids & son influence, & donneront à tous mes Etats un nouveau degré de force & de sécurité. Je donne ma sincère approbation aux sages réglemens que vous avez faits pour augmenter les revenus publics, pour rapprocher les intérêts des possessions de ma Couronne les plus éloignées, & pour encourager & rassurer leur Commerce avec la Grande-Bretagne. Le tendre intérêt que je prends à mon Peuple me rend surtout fort agréable votre attention à soutenir le crédit public, en diminuant, sans augmenter le fardeau de ces Royaumes par aucune nouvelle taxe, la dette nationale contractée pendant la dernière guerre, & à laquelle il n'avoit pas encore été pourvu.

D d 2

MYLORDS